



ACADÉMIE DES SCIENCES
Enseignement des sciences à l'école primaire
23, quai de Conti, 75006 Paris

Appel à candidatures pour les prix 2008 de *La main à la pâte*®

Sous l'égide de l'Académie des sciences, les prix 2008 de *La main à la pâte* seront décernés en hiver 2008, distinguant les classes de l'enseignement primaire public ou privé qui ont mené, au cours de l'année scolaire 2007-2008, des activités scientifiques expérimentales dans l'esprit de *La main à la pâte*. Les candidatures collectives sont acceptées, sous réserve que les effectifs engagés n'excèdent pas 90 élèves.

La candidature des classes d'intégration scolaire (CLIS), qui peuvent concourir dans les mêmes conditions que les autres, est encouragée.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés, **avant le 16 juillet 2008**, directement ou par la voie hiérarchique, à Béatrice AJCHENBAUM-BOFFETY, Délégation à l'éducation et la formation - *La main à la pâte*. Académie des sciences, 23, Quai de Conti, 75006 Paris.

Aucun dossier de candidatures n'est à retirer à l'Académie des sciences. Il appartient aux participants de constituer leur dossier. Celui-ci doit comprendre :

- une fiche signalétique regroupant :
 1. les coordonnées de l'école et de la ou des classe(s) concernée(s) (nom, adresse postale, téléphone, télécopie, mail),
 2. les effectifs engagés et leur répartition par classe,
 3. les nom, prénom et qualité des enseignants,
 4. un intitulé et un résumé de cinq lignes maximum du projet;
- deux enveloppes autocollantes timbrées libellées à l'adresse de l'école candidate;
- les documents ou réalisations jugés démonstratifs de la mise en œuvre de *La main à la pâte*, décrivant les activités effectuées pendant l'année scolaire écoulée et comportant :
 - tous documents jugés utiles pour présenter la démarche expérimentale suivie, ainsi que la durée et la progression des activités ;
 - des extraits de cahiers d'expériences de plusieurs élèves de la classe illustrant les expériences réalisées,
 - la part réservée à l'expression écrite individuelle et collective,
 - et, s'il y a lieu, le caractère interdisciplinaire de certaines séquences ;
- tous documents mettant en relief les relations entretenues avec les différents partenaires (IUFM, scientifiques, parents, musées...).

Les K7 vidéo ou les cédéroms joints aux dossiers, s'ils constituent des appoints intéressants, ne sauraient être considérés à eux seuls comme des pièces assez significatives pour se substituer aux documents, originaux ou photocopiés, rendant compte des travaux réalisés par les élèves eux-mêmes. (Il est souhaitable que les cédéroms soient accompagnés d'une signalétique technique précise, facilitant la lecture des documents).

Pour des raisons techniques, l'ensemble du dossier ne doit en aucun cas excéder une épaisseur de 5 centimètres pour une classe et de 10 centimètres pour un groupe de classes.

Les dossiers ne seront pas réexpédiés, sauf demande expresse des candidats qui voudront bien joindre à cet effet une enveloppe libellée à l'adresse du destinataire et dûment affranchie.

Les dossiers des lauréats 2007, ainsi que le rapport du jury 2007 et des années antérieures sont consultables sur le site Internet de *La main à la pâte* [www.prixlamap.fr].

Nous rappelons que les dossiers constitués de fiches, de séquences et de documents pédagogiques destinés aux enseignants sont exclus de la compétition. En revanche, les auteurs sont invités à proposer les réalisations de ce type au site Internet de *La main à la pâte*.